



---

# **NIGER RÉPONSE RAPIDE DÉPLACEMENT 2021**

## **21-RR-NER-49645**

Louise Aubin

Coordinateur Résident / Humanitaire

## PARTIE I – APERÇU DE L'ALLOCATION

---

### RÉSUMÉ DU PROCESSUS ET DE LA CONSULTATION :

Merci d'indiquer quand la revue après action (RAA) a été conduite et qui y a participé.

n/a

Les agences bénéficiaires ont envoyé leurs contributions qui ont été utilisées pour élaborer ce rapport. Ensuite, il a été partagé avec l'équipe humanitaire pour approbation.

Merci de confirmer que le rapport final a été discuté avec l'équipe humanitaire et/ou l'équipe de pays des Nations-Unies et avec les coordinateurs sectoriels.

Oui  Non

Merci de confirmer que le rapport final été partagé pour examen aux intervenants dans le pays (c-à-d les agences bénéficiaires du CERF, les coordinateurs et membres des secteurs/groupes sectoriels et les institutions gouvernementales compétentes).

Oui  Non

## 1. PRIORISATION STRATÉGIQUE

### Déclaration stratégique du Coordinateur Résident / Humanitaire :

La recrudescence des attaques des groupes armés non étatiques a entraîné plusieurs mouvements forcés de population à un moment où le pays faisait face à l'épidémie de choléra et aux effets des inondations qui avaient déjà fragilisé les populations. Cette allocation a été demandée urgemment pour répondre aux besoins supplémentaires créés par les attaques des groupes armés non étatiques.

Ce financement a également permis d'appuyer les efforts du Gouvernement dans son processus de retourner volontairement les personnes déplacées internes dans leurs villages d'origine.

Grâce à ce financement de 5 millions de USD, les agences bénéficiaires ont pu apporter une assistance rapide aux personnes nouvellement déplacées, aux personnes déplacées internes retournées dans leurs villages d'origine et quelques personnes de la communauté hôte dans les secteurs des abris et bien non alimentaires, santé, protection et éducation.

Environ 159,219 personnes affectées ont bénéficié d'assistance dans les secteurs susmentionnés soit de 11,31% de plus que la cible prévue.

### Valeur ajoutée du financement CERF :

Les fonds CERF de 5 millions de USD alloués au Niger pour une réponse rapide aux personnes affectées par les mouvements de populations ont permis d'assister environ 159,219 personnes. Cette allocation a permis aux agences des Nations unies bénéficiaires de débiter une intervention d'assistance d'urgence avec l'appui de leurs partenaires de mises en œuvre identifiés.

Le HCR a pu renforcer l'environnement de protection des personnes en situation de déplacement forcé et des populations d'accueil. Plusieurs activités multisectorielles ont été mises en œuvre telles que : distributions de kits articles ménagers, abris, kits d'hygiène...

L'OIM a fourni des abris sûrs et dignes ainsi que des biens non alimentaires à ces personnes qui ont fui les violences en laissant tout dans leurs villages d'origine.

L'OMS a pu améliorer l'accès aux services sanitaires dans les localités ciblées et former quelques agents de santé et des relais communautaires pour continuer le suivi de la prise en charge sanitaire. Les activités mises en œuvre par l'UNICEF ont permis à certains enfants en âge scolaire d'accéder à une éducation inclusive de qualité dans un environnement sûr et protecteur et aussi à renforcer les capacités de certains enseignants et personnes de l'éducation pour rehausser la qualité du système éducatif.

### Les financements du CERF ont-ils permis de fournir rapidement une assistance aux bénéficiaires ?

Oui

En partie

Non

Le financement reçu a permis aux agences de fournir une assistance urgente aux populations affectées dans un contexte où la situation sécuritaire continuait à se dégrader et les fonds n'étaient pas disponibles pour prendre en charge les besoins urgents de ces personnes affectées.

### Le CERF a-t-il contribué à apporter une réponse dans les temps pour répondre aux besoins pour lesquels l'élément « temps » est critique ?

Oui

En partie

Non

Ces fonds ont permis de démarrer des interventions d'urgence afin de prendre en charge rapidement les besoins prioritaires des personnes affectées, le temps que les agences s'organisent pour mobiliser des fonds additionnels.

### Le CERF a-t-il amélioré la coordination au sein de la communauté humanitaire ?

Oui

En partie

Non

Pour maximiser l'impact de ces fonds, les secteurs prioritaires pour cette crise ont coordonné leurs activités depuis l'étape de priorisation des besoins jusqu'au suivi des activités mises en œuvre. Les zones prioritaires ont été identifiées ensemble et le suivi se faisait régulièrement sur le terrain et au niveau national avec les points focaux des secteurs concernés.

### Les fonds du CERF ont-ils contribué à améliorer la mobilisation d'autres sources de financement ?

Oui

En partie

Non

Les secteurs ont continué le plaidoyer pour bénéficier de fonds additionnels, mais les financements n'étaient pas disponibles pour plusieurs secteurs. Certaines interventions ont pu être poursuivies avec d'autres sources de financements même que les financements reçus ne sont pas assez.

### Considérations stratégiques des quatre domaines prioritaires humanitaires<sup>1</sup> :

Pour cette allocation, le domaine prioritaire concerne l'appui aux femmes et aux filles. En effet, tous les secteurs ont privilégié les activités de réponse aux filles et aux femmes qu'ils ont jugé les plus affectées et donc avaient les besoins les plus urgents. Sur les 159,219 personnes assistées à travers les activités du projet, environ 94,149 femmes et filles ont été assistées soit 59,13% de la cible.

Les personnes vivant avec handicap ont été prises en charge par tous les secteurs prioritaires identifiés au titre de cette allocation. Environ 1 694 personnes vivant avec handicap ont été atteintes.

Des activités de protection ont été mises en œuvre également pour cette allocation. Aussi, la protection transversale a été prise en compte dans toutes les interventions comme recommandé dans la stratégie de protection de l'EHP.

Enfin, des activités d'éducation ont été mises en œuvre pour les enfants affectés par ces mouvements forcés de populations afin qu'ils puissent poursuivre leur année scolaire en leur garantissant une éducation inclusive de qualité dans un environnement sûr et protecteur.

L'équipe humanitaire pays met l'accent sur l'intégration de ces domaines dans la stratégie de priorisation des besoins et recommande aux agences bénéficiaires de s'aligner à la stratégie. Ces différents domaines ont été bien représentés à travers les projets mis en œuvre au titre de cette allocation.

**Tableau 1 : Aperçu de financement (US\$)**

<b>Montant total nécessaire à la réponse humanitaire</b>	<b>38,193,329</b>
CERF	5,000,001
Fonds humanitaire commun / Fonds pour les interventions d'urgence (le cas échéant)	12,500,000
Autres (bilatéral / multilatéral)	9,465,242
<b>Financement total reçu pour la réponse humanitaire (par source ci-dessus)</b>	<b>26,965,243</b>

**Tableau 2 : Subventions d'urgence du CERF par projet et secteur / cluster (US\$)**

Agence	Code du projet	Secteur / cluster	Montant
IOM	21-RR-IOM-028	Abris et articles non alimentaires	2,021,000
UNHCR	21-RR-HCR-025	Protection	1,769,500
UNICEF	21-RR-CEF-046	Éducation	451,000
WHO	21-RR-WHO-033	Santé	758,501
<b>Total</b>			<b>5,000,001</b>

<sup>1</sup> En janvier 2019, le coordinateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

**Tableau 3 : Répartition du financement du CERF par modalités de mise en œuvre (US\$)**

<b>Total des fonds utilisés directement par les agences des Nations Unies y compris l'acquisition des marchandises de secours</b>	<b>3,296,222</b>
Fonds transférés aux partenaires gouvernementaux *	390,305
Fonds transférés aux partenaires ONG internationales pour mise en œuvre *	488,028
Fonds transférés aux partenaires ONG nationales pour mise en œuvre *	825,446
Fonds transférés aux partenaires de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge *	0
<b>Total fonds transférés aux partenaires (IP) *</b>	<b>1,703,779</b>
<b>Total</b>	<b>5,000,001</b>

\* Les chiffres indiqués dans le tableau 3 sont basés sur les rapports de projet (partie II, sections 1) et doivent être cohérents avec l'aperçu des sous-subsventions en annexe.

## 2. PRIORISATION OPÉRATIONNELLE

### **Aperçu situation humanitaire (en anglais pour publication en ligne) :**

During the first half of 2021, Niger experienced several population movements, mainly due to the security situation. Indeed, non-state armed groups perpetrated several attacks in the border area with Nigeria and in the border area with Burkina Faso and Mali during the third quarter, which caused new displacements with 56,820 internally displaced persons. Of the country, 15,000 refugees and 11,400 other Burkinabe took refuge in Niger because of the violence in their country. This displacement situation has accentuated these people's living conditions in precarious situations.

At the same time, the government of Niger supports the voluntary return of displaced communities. Many IDPs in Diffa and Tillabéri have expressed a desire to return to their communities of origin in recent months. The Government of Niger has requested UN assistance to support these voluntary returns and ensure that the villages of origin have the essential services required.

The state and some stabilization partners have started a response to create favorable living conditions for these people. However, this response is very little compared to the recorded needs.

As of August 31, 2021, some 56,000 IDPs have returned to their villages of origin in the Diffa and Tillabéri regions. This allocation made it possible to support the efforts of the Government in certain localities of return.

About 177,326 people are affected by this new crisis in Tillabéri, Tahoua, Diffa, and Maradi.

### **Utilisation opérationnelle de l'allocation CERF (en anglais pour publication en ligne) :**

In response to this humanitarian situation, CERF has allocated \$5 million from its rapid response window for the immediate start of life-saving activities. This funding enabled United Nations agencies and their implementing partners to provide life-saving assistance to approximately 159,219 people, including 32,651 women, 17,009 men, 109,559 girls and boys, and 1,694 people with disabilities in four sectors: protection, shelter and essential non-food items, health and education. The following activities were carried out:

- 24,417 children of school age (4-17 years old), including 12,356 girls, had access to quality inclusive education in a safe and protective environment
- 30 school directors (0 women) and 150 teachers, including 44 women, were trained on various topics, including psychosocial support, didactic pedagogy, mine-related risks, gender-based violence, and environmental protection. child. At the same time, these teachers benefited from endowments of kits made up of two guides (math and French), preparation notebooks, and pens.
- About 40,326 people benefited from improved access to care and support services through mobile clinics and fixed health structures (CSI and hospitals).
- 60% of affected children had safe access to community spaces (child-friendly spaces) for socializing, playing, and learning, and 32% of those affected by stress during their displacement received psychosocial support
- 2,189 people benefited from in-kind housing assistance and received 1,711 essential household items (AME): mosquito nets, blankets, mats, buckets, jerry cans, cooking utensils, and soap.
- 550 latrines were built and/or rehabilitated to guarantee privacy for girls and women, and menstrual hygiene management kits were distributed to 3,561 women and girls.
- 3,532 emergency shelter kits consisting of wood, mats, ropes, doors, and tarpaulins were distributed by UNHCR
- 3,390 households of 23,729 people, including 817 people living with disabilities, received shelter kits and non-food items

The different sectors that intervened in the same localities worked in a coordinated manner to provide a response package adapted to the needs of these affected populations. They made sure that the different kits distributed were complementary.

### **Personnes ayant reçu une assistance directe :**

Pour les tableaux 5 et 6, la méthodologie a consisté à prendre le plus grand nombre de personnes assistées par catégorie et selon le sexe et l'âge. Ensuite, pour chaque catégorie, les personnes atteintes selon le sexe et l'âge ont été additionnées pour avoir le total assisté par catégorie. Pour les personnes atteintes selon l'âge et le sexe, les plus grands nombres de personnes assistées par catégorie ont été additionnés pour les hommes, les femmes, les filles et les garçons. (Voir détails des calculs en annexe). Cette méthodologie permet d'éviter les doubles comptages parce que pour chaque catégorie, sexe et âge, c'est le plus grand nombre de personnes atteintes qui a été considéré.

La cible atteinte est de 11,31% plus que la cible prévue.

### **Personnes ayant reçu une assistance indirecte :**

**OIM** : Au moins 40 jeunes ont été utilisés par chaque partenaire de mise en œuvre pour les appuyer dans les activités de distributions et aider à la construction des abris. Ces jeunes ont perçu un montant de 10,000 FCFA par jour.

Ainsi, 440 jeunes, dont 229 filles et 211 garçons, ont bénéficié indirectement des activités du projet.

**UNICEF** : 3,660 personnes dont 1,710 hommes et 1,950 femmes ont bénéficié indirectement du projet à travers des campagnes de sensibilisation. Ces personnes sont réparties entre les communautés (1,950 personnes dont 1,050 femmes), les déplacés internes (960 personnes dont 510 femmes), les réfugiés (300 personnes dont 150 femmes) et les retournés (450 personnes dont 240 femmes). Ces campagnes de sensibilisation ont été conduites dans les départements de Bosso, Diffa et N'guigmi.

**HCR** : Environ 809,100 personnes ont bénéficié des activités de protection pour ce projet.

**OMS** : Environ 900 relais communautaires et 90 agents de santé ont été formés sur la prise en charge en situation d'urgence, la surveillance intégrée de maladies et riposte. En plus, 18 sage-femmes ainsi que 4 experts de l'OMS et 5 experts du ministère de la Santé qui ont appuyé ce projet ont été recyclés.

**Tableau 4 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster \***

Secteur / cluster	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Éducation	150	210	11,985	11,515	<b>23,860</b>	210	180	12,356	12,061	<b>24,807</b>
Santé	6,662	6,401	14,158	13,602	<b>40,823</b>	7,436	6,114	14,752	12,022	<b>40,326</b>
Protection	27,177	12 488	53 609	41 370	<b>134,644</b>	27,632	12,862	55,823	42,533	<b>138,850</b>
Abris et articles non alimentaires	6,900	5,700	7,800	7,600	<b>28,000</b>	5,847	4,831	6,611	6,440	<b>23,729</b>

\* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.



**Table 5 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster \***

<b>Categories</b>	<b>Prévu</b>	<b>Atteint</b>
Réfugiés	15,000	15,494
Retournés	26,712	27,038
Déplacés internes	56,820	58,587
Communautés d'accueil	36,112	37,731
Autres personnes touchées	8,400	20,369
<b>Total</b>	<b>143,044</b>	<b>159,219</b>

**Tableau 6 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par sexe et âge \***

<b>Sexe &amp; âge</b>	<b>Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF</b>		<b>Nombre de personnes handicapées (PwD) assistées grâce au financement du CERF</b>	
	<b>Prévu</b>	<b>Atteint</b>	<b>Prévu</b>	<b>Atteint</b>
Femmes	29,247	32,651	280	312
Hommes	14,198	17,009	269	257
Filles	55,945	61,498	595	505
Garçons	43,650	48,061	571	620
<b>Total</b>	<b>143,040</b>	<b>159,219</b>	<b>1,715</b>	<b>1,694</b>

## PARTIE II – APERÇU DES PROJETS

### 3. RAPPORTS DES PROJETS

#### 3.1 Rapport du projet 21-RR-IOM-028

1. Information sur le projet			
Agence :	IOM	Pays :	Niger
Secteur / cluster :	Abris et biens non alimentaires	Code du projet :	21-RR-IOM-028
Titre du projet :	Assistance humanitaire en abris et biens non-alimentaires pour les populations déplacées dans les régions de Diffa, Maradi et Tillabéry au Niger		
Date de début :	13/10/2021	Date de fin :	12/04/2022
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	<b>Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :</b>		<b>US\$ 7 163 145</b>
	<b>Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :</b>		<b>US\$ 2 021 000</b>
	<b>Montant reçu du CERF :</b>		<b>US\$ 2 021 000</b>
	<b>Total des sous-subsidations du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :</b>		<b>US\$ 128 000</b>
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 0
	Partenaires ONG internationale		US\$ 12 080
	Partenaires ONG nationale		US\$ 115 200
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

### 2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à cette subvention du CERF RR à travers le projet « Assistance humanitaire en abris et biens non-alimentaires pour les populations déplacées dans les régions de Diffa, Maradi et Tillabéry au Niger », l'OIM en tant que co-lead du Groupe de Travail Abris et Biens Non Alimentaires (GTABNA) a apporté une assistance humanitaire d'urgence à 4,000 ménages, soit 28,000 personnes déplacées dans les régions de Diffa, Maradi et Tillabéry. Cette assistance en abris d'urgence et en biens non alimentaires (BNA) a permis de soulager la souffrance et de renforcer la protection des personnes déplacées.

L'assistance en abris a permis d'apporter une solution à la promiscuité dans laquelle vivaient les ménages établis dans des abris de fortune, dans des centres communautaires (écoles, stade, arène...) ou dans des familles d'accueil, diminuant ainsi le risque d'exposition et de contamination aux épidémies, tels que le choléra ou la COVID-19. La distribution des BNA a permis de renforcer les mesures d'hygiène à travers l'utilisation d'un kit distribué à chaque ménage, la mise à disposition de savon, des jerricans pour le stockage de l'eau ainsi que des kits d'hygiène comprenant des articles de gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) dans le lot des biens partagés, en lien avec les directives du Cluster Eau, Hygiène et Assainissement (EHA). Le Kit BNA comprend 1 bidon d'eau, 1 natte plastique, 1 bouilloire, 1 seau en plastique, 2 moustiquaires, 3 pagnes, 1 balai, 10 bandes de pagne ou serviette hygiénique et 5 slips de coton. Alors que le Kit abris est composé de 8 nattes traditionnelles, 4 nattes plastiques, 1 grande bâche, 1 fil de circuit, 16 tuyaux d'évacuation, 1 aiguille et du fil de fer recuit, 10 poteaux de dimensions variées, corde de coton tissé et 1 mètre de ruban de 3 m.

Ainsi, grâce à cette subvention, l'OIM et ses partenaires ont pu effectuer les réalisations suivantes :

- Pour la **région de Diffa**, le partenaire de mise en œuvre Action Humanitaire et Développement Durable (AHDD) a assisté 1 390 ménages de 9 727 personnes au total, incluant 2 397 femmes, 1 980 hommes, 2 710 filles et 2,640 garçons par la distribution d'abris d'urgence et de biens non alimentaires. Parmi eux, 480 ménages de 3,360 bénéficiaires (828 femmes, 648 hommes, 936 filles et

912 garçons) étaient des retournés. Les distributions ont été réalisées dans les communes de Gueskerou (villages Guessere, Yarta, Douloum et Garin Dogo) et de Diffa (villages de Marmari Forage, Abadam, Awardi Makintari, Digargo, Diori Koulo et Awareidi Assaga). Il est à noter que la distribution réalisée par le partenaire AHDD n'a pas atteint la cible prévue de 14,000 personnes. L'écart de 4,272 personnes (610 ménages) est dû à une attaque pendant la distribution dans les villages de Garin Dogo et Djigargo. Comme notifié verbalement à OCHA dans la région de Diffa, l'attaque a été perpétrée en fin février 2022, par des membres de la communauté touchée qui n'étaient pas ciblés dans le cadre de cette intervention. Ils ont pénétré dans le site de distribution et ont pillé 610 kits d'abris et de BNA. En raison de cet événement, l'AHDD n'a pas été en mesure de fournir une assistance à l'ensemble des bénéficiaires ciblés.

- Pour la **région de Tillabéri**, l'Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la prévention du crime (ANTD) a assisté 1 600 ménages, soit 11 200 personnes dont 2 760 filles, 2 280 hommes, 3 120 filles et 3 040 garçons. La distribution a été réalisée dans les Communes de Dessa et Anzourou et départements de Tillabéri.
- Dans la **région de Maradi**, le partenaire Développement Endogène Durable et Innovation (DEDI) a assisté 400 ménages de 2,800 personnes, y compris 690 femmes, 570 hommes, 780 filles et 760 garçons. L'intervention du partenaire DEDI a été réalisée dans les départements de Guidan Roumji dans la commune de Saye Saboa.
- S'agissant de personnes en situation de handicap, l'OIM et ses partenaires ont pu assister 817 bénéficiaires dont 202 femmes, 166 hommes, 228 filles et 221 garçons en situation de handicap. Ce chiffre est corrélé au nombre total de bénéficiaires ayant pu être assisté grâce à cette subvention.

Globalement, les partenaires de mise en œuvre AHDD, ANTD et DEDI ont assisté 3 390 ménages soit 23 729 bénéficiaires dont 3 360 retournés (828 femmes, 684 hommes, 936 filles et 912 garçons) et 20 369 (519 femmes, 6 611 filles et 6 440 garçons) autres personnes affectées. Dès lors, un nombre plus élevé de retournés que prévu a pu être assisté grâce à cette subvention (3 360 au lieu de 1 400). Il est à noter que le retour a été réalisé de manière volontaire pour les familles ayant choisi de partir. L'augmentation est due au fait que la région de Diffa a connu un retour de personnes déplacées dans leurs milieux d'origine depuis juin 2021. Les villages ciblés ont été ainsi les zones de retour et non de déplacement de population.

### 3. Modifications

Outre l'attaque enregistrée à Diffa fin février 2022 et impactant la distribution de kits abris et BNA par le partenaire de mise en œuvre AHDD, aucune modification n'a été apportée aux activités du projet. Les activités prévues ont été réalisées sans encombre dans les régions de Tillabéri et Maradi.

#### 4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet \*

Secteur / cluster	Abris et articles non alimentaires									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés					0					0
Retournés (Diffa)	345	285	390	380	1400	828	684	936	912	3,360
Déplacés internes					0					0
Communautés d'accueil					0					0
Autres personnes affectées	6,555	5,415	7,410	7,220	26,600	5,019	4,147	5,675	5,528	20,369
<b>Total</b>	<b>6,900</b>	<b>5,700</b>	<b>7,800</b>	<b>7,600</b>	<b>28,000</b>	<b>5,847</b>	<b>4,831</b>	<b>6,611</b>	<b>6,440</b>	<b>23,729</b>
<b>Personnes handicapées (PwD) sur le total</b>										
	290	239	328	319	1,176	202	166	228	221	817

\* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

## 5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Chaque partenaire de mise en œuvre a mobilisé au moins 40 jeunes au total ayant perçu 10,000 FCFA par jour en moyenne pour soutenir les activités de distribution et aider à la construction des abris. Ainsi, 440 jeunes, dont 229 filles et 211 garçons, ont bénéficié indirectement des activités du projet.

## 6. Cadre de résultats du projet CERF

<b>Objectif du projet</b>	Appuyer le gouvernement dans l'assistance humanitaire de 28,000 personnes déplacées en abris d'urgence démontable et biens non alimentaires dans les régions de Tillabéry, Maradi et Diffa.			
<b>Résultat 1</b>	Les populations déplacées dans les régions et départements ciblés sont assistées directement en abris d'urgence démontables			
<b>Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
<b>Secteur / cluster</b>	Abris et articles non alimentaires			
<b>Indicateurs</b>	<b>Description</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Valeur atteinte</b>	<b>Source de vérification</b>
Indicateur 1.1	SN.1a Nombre de personnes bénéficiant d'une aide au logement, en nature. (Personnes déplacées bénéficiant abris d'urgence démontables dans la région de Maradi)	2,800	2,800	Le rapport d'activités du partenaire de mise en œuvre DEDI et les listes de distribution
Indicateur 1.2	SN.1b Nombre de kits abris distribués, en nature (Maradi)	400	400	Le rapport d'activités du partenaire de mise en œuvre DEDI et les listes de distribution
Indicateur 1.3	SN.1a Nombre de personnes bénéficiant d'une aide au logement, en nature. (Personnes déplacées bénéficiant abris d'urgence démontables dans la région de Tillabéry)	11,200	11,200	Le rapport d'activités du partenaire de mise en œuvre ANTD et les listes de distribution
Indicateur 1.4	SN.1b Nombre de kits abris distribués, en nature (Tillabéry)	1,600	1,600	Le rapport d'activités du partenaire de mise en œuvre ANTD et les listes de distribution
Indicateur 1.5	SN.1a Nombre de personnes bénéficiant d'une aide au logement, en nature. (Personnes déplacées bénéficiant abris d'urgence démontables dans la région de Diffa)	14,000	9,728	Le rapport d'activités du partenaire de mise en œuvre AHDD et les listes de distribution
Indicateur 1.6	SN.1b Nombre de kits abris distribués, en nature (Diffa)	2,000	1,390	Le rapport d'activités du partenaire de mise en œuvre AHDD et les listes de distribution
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>	La distribution réalisée par le partenaire AHDD n'a pas atteint la cible prévue de 14,000 personnes. La différence de 4,272 personnes (610 ménages) est due à l'attaque dont a fait l'objet le partenaire lors de la distribution dans les villages de Garin Dogo et Djigargo. Les populations non ciblées ont fait irruption dans les sites de distribution et ont emportés 610 kits abris et bien non alimentaires destinés à 4,272 personnes ciblées, mais non assistées.			

	Cependant, il est à constater qu'il y a eu un nombre plus élevé de retournés qui a été assisté. Initialement, 1,400 personnes retournées étaient ciblées, mais le partenaire AHDD a pu assister 3,360 bénéficiaires, soit 1,960 retournés supplémentaires assistés et donc moins de déplacés.	
Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Distribution des abris d'urgence démontables aux personnes déplacées de la région de Maradi	DEDI - Développement Endogène Durable et Innovation
Activité 1.2	Distribution des abris d'urgence démontables aux personnes déplacées de la région de Tillabéry	ANTD - Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la prévention du crime (ANTD)
Activité 1.3	Distribution des abris d'urgence démontables aux personnes déplacées de la région de Diffa	AHDD – Action Humanitaire et Développement Durable

**Résultat 2** Les populations déplacées dans les régions et départements ciblés sont assistées directement en biens non alimentaires

**Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?** Oui  Non

Secteur / cluster	Abris et articles non alimentaires			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	SN.2a Nombre de personnes bénéficiant d'une aide AME, en nature. (Personnes déplacées bénéficiant dans la région de Maradi)	2,800	2,800	Le rapport d'activités du partenaire de mise en œuvre DEDI et les listes de distribution
Indicateur 2.2	SN.2b Nombre de kits AME distribués, en nature (Maradi)	400	400	Le rapport d'activités du partenaire de mise en œuvre DEDI et les listes de distribution
Indicateur 2.3	SN.2a Nombre de personnes bénéficiant d'une aide AME, en nature. (Personnes déplacées bénéficiant dans la région de Tillabéry)	11,200	11,200	Le rapport d'activités du partenaire de mise en œuvre ANTD et les listes de distribution
Indicateur 2.4	SN.2b Nombre de kits AME distribués, en nature (Tillabéri)	1,600	1,600	Le rapport d'activités du partenaire de mise en œuvre ANTD et les listes de distribution
Indicateur 2.5	SN.2a Nombre de personnes bénéficiant d'une aide AME, en nature. (Personnes déplacées bénéficiant dans la région de Diffa)	14,000	9,728	Le rapport d'activités du partenaire de mise en œuvre AHDD et les listes de distribution
Indicateur 2.6	SN.2b Nombre de kits AME distribués, en nature (Diffa)	2,000	1,390	Le rapport d'activités du partenaire de mise en œuvre AHDD et les listes de distribution
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>	La distribution réalisée par le partenaire AHDD n'a pas atteint la cible prévue de 14,000 personnes. La différence de 4,272 personnes (610 ménages) est due à l'attaque dont a fait l'objet le partenaire lors de la distribution dans les villages de Garin Dogo et Djigargo. Les populations non ciblées ont fait irruption dans les sites de distribution et ont emporté 610 kits abris et bien non alimentaires destinés à 4,272 personnes ciblées, mais non assistées.			

Cependant, il est à constater qu'il y a eu un nombre plus élevé de retournés qui a été assisté. Initialement, 1,400 personnes retournées étaient ciblées, mais le partenaire AHDD a pu assister 3,360 bénéficiaires, soit 1,960 retournés supplémentaires assistés et donc moins de déplacés.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Distribution des kits BNA aux déplacés de la région de Maradi	DEDI - Développement Endogène Durable et Innovation
Activité 2.2	Distribution des kits BNA aux déplacés de la région de Tillabéri	ANTD - Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la prévention du crime (ANTD)
Activité 2.3	Distribution des kits BNA aux déplacés de la région de Diffa	AHDD – Action Humanitaire et Développement Durable

## 7. Programmation efficace

### a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)<sup>2</sup> :

Dans toutes les phases du projet de sa conception à son évaluation qui est en cours, les bénéficiaires ont activement participé au projet. Des discussions en focus groups ont été organisées dans toutes les régions concernées avec les différents groupes de population tels que les sinistrés des inondations et les populations autochtones pour déterminer les besoins et établir les critères de sélection, en collaboration avec les autorités locales et sous l'égide du Groupe de Travail Abris et Biens non-alimentaires. Parmi les individus et ménages ciblés à travers les critères retenus se trouvent les personnes en situation de handicap, les familles nombreuses, les familles avec personnes âgées et les familles avec personnes à maladies chroniques. Le ciblage a aussi tenu compte du nombre élevé de personnes dans le besoin par rapport à la capacité de réponse limitée. Les listes de personnes bénéficiaires ciblées sont divulguées et affichées afin de procéder à la distribution. Il est à noter que dans tout le processus de ciblage et distribution, les autorités locales ont été impliquées et ont sanctionné chaque intervention par un brevet de reconnaissance et satisfaction de la réponse apportée.

### b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Lors de la phase de mise en œuvre du projet, sur la base des informations fournies par le Cluster Protection, tous les partenaires de mise en œuvre informent les bénéficiaires sur les mécanismes de plainte et de retour d'information disponibles mis en place par les partenaires du cluster protection. Il s'agit notamment d'un numéro vert disponible, des points focaux de comités de protection pour la transmission de toute réclamation, plaintes et abus constatés. Ceux qui n'ont pas la capacité d'utiliser le numéro vert se réfèrent aux comités de protection communautaires fonctionnels dans toutes les régions concernées. Dans chaque équipe de distribution, les partenaires s'assurent de la présence d'équipes mixtes pour le suivi des plaintes, ce qui permet notamment de faire le suivi des plaintes des jeunes filles et des femmes, dans le respect de la confidentialité. Les plaintes sont ensuite traitées dans les meilleurs délais. La plupart des plaintes reçues concernent la constitution de kits dont certains articles peuvent manquer et ceux-ci sont automatiquement ajoutés, si la plainte est fondée.

### c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Un accent particulier est mis sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels à travers toute la mise en œuvre du projet. Les points focaux en charge du PSEA et de la protection membres de comités communautaires de protection mise en place par l'OIM et utilisés par les autres partenaires s'assurent que l'information sur les abus et exploitations sexuels est bien passée auprès des bénéficiaires. De même que pour le retour d'information, les partenaires mettent en place des équipes mixtes pour assurer que tous les groupes ciblés de la population bénéficiaire aient accès au système de plaintes mis en place. Pour garantir l'information la plus large, les notables et les autorités locales sont également informées et impliquées dans la mise en place du mécanisme.

<sup>2</sup> Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

#### **d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :**

Les besoins spécifiques des femmes et des filles ont été pris en compte dans la mise en œuvre de l'assistance, notamment dans le ciblage des bénéficiaires, et la constitution des équipes mixtes qui ont distribué l'assistance. De manière générale 23 729 personnes ont été assistées dont 5 847 femmes et 6,611 jeunes filles.

#### **e. Personnes handicapées (PwD) :**

Lors des interventions, un total de 817 personnes en situation de handicap a été assisté dont 202 femmes, 166 hommes, 228 jeunes filles et 221 jeunes garçons. Il était prévu de cibler un total de 1176 personnes en situation de handicap au moment de la réalisation du projet, mais à la fin du projet il a été constaté une diminution du nombre de personnes en situation de handicap non assistées. Cet écart s'explique du fait du manque de partage d'information au moment du ciblage, en effet les familles dans la plupart de cas ont des difficultés à transmettre l'information aux enquêteurs sur la présence de personnes handicapées au sein de ménages. Au même titre qu'il est fourni aux personnes âgées et aux femmes enceintes, il sied de souligner qu'un appui général est fourni aux personnes en situation de handicap lors du transport de l'assistance reçue ainsi que lors de la construction de leurs abris.

#### **f. Protection :**

L'ensemble des distributions de kits BNA et kits abris par les partenaires de mise en œuvre ont été réalisées en tenant compte de la problématique de l'accès sûr et digne, pour garantir la protection de bénéficiaires. Un appui au transport des kits est fourni également à l'endroit des personnes vulnérables, notamment les personnes âgées ou femmes enceintes n'ayant pas la capacité de transporter l'assistance obtenue.

#### **g. Éducation :**

Dans le cadre de ce projet pas d'actions pour l'éducation réalisées.

### **8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat**

#### **Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :**

<b>Prévu</b>	<b>Atteint</b>	<b>Nombre total de personnes recevant l'assistance</b>
Non	Non	Aucun appui PTM n'a été réalisé

Dans le cadre de ce projet CERF RR mouvement de population ciblant les régions de Tillabéri, Diffa et Maradi, aucune activité n'a été réalisée sous la modalité cash. L'allocation CERF RR inondation et choléra a pris en charge l'aspect cash dans la région de Maradi (6,084 bénéficiaires pour 92,400 USD) étant donné que les deux projets ont été lancés et réalisés pendant la même période.

### **9. Visibilité des activités financées par le CERF**

<b>Titre</b>	<b>Lien web / source</b>
--------------	--------------------------



## 3.2 Rapport du projet 21-RR-HCR-025

1. Information sur le projet			
Agence :	UNHCR	Pays :	Niger
Secteur / cluster :	Protection	Code du projet :	21-RR-HCR-025
Titre du projet :	Réponse multisectorielle et protection en faveur des personnes déplacées de force et retournées au Niger		
Date de début :	20/10/2021	Date de fin :	19/04/2022
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	<b>Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :</b>	<b>US\$ 15 190 014</b>	
	<b>Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :</b>	<b>US\$ 1 500 000</b>	
	<b>Montant reçu du CERF :</b>	<b>US\$ 1 769 500</b>	
	<b>Total des sous-subsidations du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :</b>	<b>US\$ 1 189 474</b>	
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 4 000	
	Partenaires ONG internationale	US\$ 475 228	
Partenaires ONG nationale	US\$ 710 246		
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 0		

## 2. Résumé des résultats obtenus

La contribution reçue du CERF a permis au HCR Niger de renforcer l'environnement de protection des personnes en situation de déplacement de force ainsi que leur population d'accueil dans les régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri. 50 missions de suivi de protection planifiées ont été réalisées, 24 rapports de suivi de déplacements ont été préparés et partagés avec les acteurs humanitaires et 10 mécanismes de protection communautaire ont été mis en place pour identifier, prévenir, atténuer et répondre aux violations des droits de l'homme. Cette subvention a aussi permis à 1 758 personnes de bénéficier des services de base en matière de violence basée sur le genre (VBG), y compris la distribution de kits d'hygiène et la construction de trois centres sécurisés. 39 de 61 comités travaillant avec le HCR sur la prévention et la réponse aux VBG ont été soutenus.

La protection de l'enfance a été renforcée à travers la mise en place de 10 comités dédiés à ce secteur. Par ailleurs, 461 enfants ont bénéficié d'une protection contre les pratiques néfastes tandis que 1 480 enfants séparés et non accompagnés ont été identifiés et assistés. 60% des enfants atteints ont eu un accès sûr aux espaces communautaires (espaces amis des enfants) pour la socialisation, le jeu et l'apprentissage, alors que 32% de ceux affectés par le stress durant leur déplacement ont reçu un soutien psychosocial.

550 latrines ont été construites et/ou réhabilitées pour garantir une intimité aux filles et aux femmes, en plus de kits de gestion de l'hygiène menstruelle distribués à 3 561 femmes et filles. 22% des personnes bénéficiaires utilisent des installations et des services pour soutenir la santé environnementale dans le cadre des programmes des latrines familiales.

3 532 kits d'abris d'urgence constitués de bois, nattes, cordes, portes et bâches ont été distribués. 2 189 personnes ont bénéficié d'une aide au logement en nature et 1 711 kits d'articles ménagers essentiels (AME) composés de moustiquaires, couvertures, nattes, seau, jerrycans, ustensiles de cuisine et de savons ont été distribués. Cette subvention du CERF a permis de sauver des vies et garantir un environnement protecteur, particulièrement pour les femmes et les filles.

## 3. Modifications

Les fonds CERF sont arrivés au cours de la période de clôture de l'année et de la révision des partenariats. Ce processus a pris du temps et a retardé le début de la mise en œuvre du projet. Les accords de partenariats n'ont été signés que vers la fin novembre et le début de la mise en œuvre par les partenaires n'a été effectif que le 3 janvier 2022. Les partenaires de mise en œuvre planifiés lors de la soumission du projet ne sont pas tous les mêmes qui ont été retenus pour la mise en œuvre des activités. Tout de même, dès la réception des fonds, le personnel du HCR dédié au projet a commencé la mise en œuvre directe de certaines activités. En dépit du retard connu, le HCR a réalisé toutes les activités prévues dans le projet.

Le contexte sécuritaire est aussi resté volatile et imprévisible au cours de la période de mise en œuvre. Certaines localités de retour des personnes déplacées internes (PDI) notamment dans les régions de Diffa et Tillabéri ont été inaccessibles. Cette situation a particulièrement affecté le transport des kits destinés à la distribution aux personnes vulnérables, mais aussi au suivi de protection. Plusieurs personnes qui vivaient dans les localités ciblées ont effectué de nouveaux mouvements vers certains sites d'accueil à cause de la détérioration de la situation sécuritaire. Les autorités régionales de Diffa ont interdit toute assistance aux PDI sur les sites d'accueil et encouragé le retour dans leurs villages d'origine pour y être assistés. Cette mesure a été levée en mai 2022. Tout de même, le HCR a assisté les personnes retournées dans leurs villages d'origine en leur apportant une assistance de protection entre autres, l'identification, la prise en charge et/ou le référencement des cas de VBG et de protection de l'enfance.

942 latrines devaient être construites et seulement 550 ont été réalisées pour raison d'inaccessibilité, laissant un gap de 392 latrines. En vue d'assister plusieurs personnes identifiées comme vulnérables, le HCR a procédé à un réaménagement budgétaire en utilisant les fonds destinés à construire les 392 latrines non réalisées. Ce qui a permis d'assister en articles/matériels d'hygiène 7 106 personnes au lieu de 5 825 planifiées.

#### 4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet \*

Secteur / cluster	Protection									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	3,150	900	5,850	5,100	15,000	3,279	1,001	5,999	5,215	15,494
Retournés	6,678	3,739	9,349	6,946	26,712	6,711	3,824	9,501	7,002	27,038
Déplacés internes	11,932	5,682	22,160	17,046	56,820	12,023	5,716	23,321	17,527	58,587
Communautés d'accueil	5,417	2,167	16,250	12,278	36,112	5,619	2,321	17,002	12,789	37,731
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>27,177</b>	<b>12,488</b>	<b>53,609</b>	<b>41,370</b>	<b>134,644</b>	<b>27,632</b>	<b>12,862</b>	<b>55,823</b>	<b>42,533</b>	<b>138,850</b>
<b>Personnes handicapées (PwD) sur le total</b>										
	203	97	378	291	969	217	126	421	315	1,079

\* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

## 5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Les bénéficiaires indirectes du projet sont toutes les autres personnes membres des ménages des bénéficiaires directes, membres des communautés d'accueil ou toutes autres personnes que le projet n'a pas touchés ou visés directement, mais qui d'une certaine manière en ont bénéficié. Il s'agit entre autres des personnes atteintes à travers les activités de sensibilisation de masse (y compris les messages radio), les parents d'enfants ciblés, etc.

Le nombre moyen d'un ménage au Niger étant de sept personnes, nous considérons que les personnes indirectement touchées/ciblées et celles directement touchées/ciblées par le projet sont d'environ 943 950. Si nous déduisons le total de la cible directe du projet qui est de 134,850 personnes, les personnes indirectement touchées/ciblées seraient 809,100.

## 6. Cadre de résultats du projet CERF

**Objectif du projet** Renforcer la réponse de protection aux personnes en situation de déplacement forcé (Réfugiés et PDI), aux retournés et aux populations qui les accueillent.

**Résultat 1** L'environnement de protection des populations affectées est renforcé

**Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?** Oui  Non

**Secteur / cluster** Protection

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	PG.1 Nombre de missions de suivi de la protection menées éclairant la réponse humanitaire.	50	50	Rapports des partenaires
Indicateur 1.2	PG.2 Nombre de mises à jour/rapports de la matrice de suivi des déplacements.	24	24	Rapports des partenaires
Indicateur 1.3	PP.2 Nombre de mécanismes de protection communautaire mis en place pour identifier, prévenir, atténuer et, répondre aux violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme.	10	10	Rapports des partenaires

**Explication du résultat et de la variation de l'indicateur**

Le HCR et ses partenaires de mise en œuvre ont conduit 50 missions de suivi de la protection afin d'éclairer la réponse humanitaire. A l'issue de ces missions, 24 rapports ont été produits par les partenaires dans les régions ciblées par le projet. Ces rapports ont été partagés avec les différents cluster afin de mieux orienter la réponse de protection. En plus, 10 mécanismes de protection communautaire ont été mis en place pour identifier, prévenir, atténuer et répondre aux violations des droits de l'homme.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Renforcer/ Etablir un système de monitoring de protection pour l'orientation des personnes ayant des besoins de protection spécifiques et le référencement des incidents de protection aussi bien dans les zones de déplacement que dans les zones de retour.	ANTD CIAUD DRC Au Secours des oubliés (SDO)
Activité 1.2	Appuyer la délivrance de documents d'état civil (y compris les audiences foraines)	CNE CIAUD

Activité 1.3	Mise en place et renforcement des mécanismes de protection communautaires (y compris la sensibilisation des leaders et des masses, la gestion pacifique des conflits, établissement des comités de paix, de protection, coexistence pacifique).	ADKOUL ANTD APBE CIAUD HCR SFCG
Activité 1.4	Production des notes d'analyse de la situation de protection, des flash info sur la situation des incidents et des rapports mensuels de monitoring de protection.	ANTD CIAUD SDO
Activité 1.5	Appui matériel et technique au gouvernement pour l'enregistrement des PDI candidats au retour volontaire.	ANTD CIAUD HCR

**Résultat 2** Le risque de violence sexuelle et sexiste est réduit et la qualité de la réponse est améliorée.

**Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?** Oui  Non

Secteur / cluster		Protection		
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	PS.2 Nombre de personnes bénéficiant des services de base en matière de VBG (ex : gestion de cas, soutien psychosocial, gestion clinique du viol, PPE, etc.)	530	1,758	Rapports des partenaires
Indicateur 2.2	Mesure dans laquelle les survivants connus de VBG reçoivent un soutien approprié.	270	1758	Rapports des partenaires
Indicateur 2.3	H.9 Nombre de personnes bénéficiant de services de santé mentale et de soutien psychosocial.	160	270	Rapports des partenaires
Indicateur 2.4	PS.1b Nombre d'espaces et/ou de centres sécurisés construits ou réhabilités.	10	10	Rapports des partenaires
Indicateur 2.5	Nombre des comités/groupes communautaires travaillant sur la prévention et la réponse des VBG	15	39	Rapports des partenaires
Indicateur 2.6	SP.1a Nombre de kits gestion de l'hygiène menstruelle et/ou kits de dignité distribués.	1,650	1,758	Rapports des partenaires
Indicateur 2.7	SP.1b Nombre de personnes bénéficiant de kits de gestion de l'hygiène menstruelle et/ou de kits dignité.	3,000	3,561	Rapports des partenaires
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>		Le HCR et ses partenaires de mise en œuvre ont pris en charge 1 758 cas des violences basées sur le genre. 1 228 personnes additionnelles ont été atteintes par rapport à la cible initiale du projet de 530. L'approche communautaire du HCR explique ce dépassement étant donné que les vulnérabilités des réfugiés et des membres de la communauté d'accueil sont similaires, ces derniers		

vivent ensemble et bénéficient tous des mêmes services. Toutes les personnes atteintes ont bénéficié d'un soutien psychosocial approprié. 270 sur un total de 1 758 autres personnes souffrant de traumatisme ont bénéficié des services de santé mentale avec le fond CERF. 39 comités /groupes communautaires travaillant sur les questions de prévention de la réponse VBG ont été mis en place et/ou redynamisés. La plupart des comités existaient bien avant la mise en œuvre du projet. La subvention du CERF a permis de les redynamiser et les renforcer. Un total de 1 758 kits de gestion de l'hygiène menstruelle ont été distribués, soit un dépassement de 108 kits que ceux initialement prévus. Enfin, 561 personnes supplémentaires ont également reçu des kits de dignité par leur extrême vulnérabilité.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Appui au développement des capacités des acteurs à travers le soutien et l'orientation des prestataires de services directs, des représentants communautaires et des groupes intervenants dans la gestion des cas de VBG.	ADKOUL COOPI DRC HCR
Activité 2.2	Appui et renforcement des systèmes nationaux et communautaires d'identification, de gestion, de prise en charge et d'atténuation des violences basées sur le genre.	APBE ADKOUL COOPI DRC HCR
Activité 2.3	Renforcement des programmes de soutien psychosocial (PSS) et des services de santé mentale et de soutien psychosocial non spécialisée (MHPSS) pour les personnes exposées aux conflits et aux déplacements.	APBE ADKOUL COOPI DRC
Activité 2.4	Renforcement des mécanismes communautaires de gestion des plaintes et feedback	APBE ADKOUL COOPI HCR
Activité 2.5	Distribution des kits de dignité aux femmes en âge de procréer	ADKOUL COOPI HCR

**Résultat 3** La protection de l'enfance est renforcée

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui  Non

Secteur / cluster	Protection			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	Mesure dans laquelle les filles et les garçons sont protégés contre les pratiques néfastes	300	461	Rapports des partenaires
Indicateur 3.2	% d'adolescents qui participent à des programmes ciblés	25	32	Rapports des partenaires
Indicateur 3.3	% d'enfants qui ont un accès sûr aux espaces communautaires pour la socialisation, le jeu, l'apprentissage, etc.	35	60	Rapports des partenaires

Indicateur 3.4	Nombre de structures communautaires de base comités/groupes dédiés aux questions de protection de l'enfance.	10	10	Rapports des partenaires
Indicateur 3.5	CP.1 Nombre d'enfants non accompagnés ou séparés, identifiés et assistés, y compris la recherche et le regroupement familial.	697	1.480	Rapports des partenaires
Indicateur 3.6	Pourcentage d'enfants affectés par le stress durant leur déplacement, qui reçoivent le soutien psychosocial	100	32	Rapports des partenaires

**Explication du résultat et de la variation de l'indicateur**

Le HCR et ses partenaires ont créé les conditions dans lesquelles 461 filles et garçons ont été protégés contre les pratiques néfastes. 32%, soit environ 500 adolescents ont eu la chance de participer à des programmes ciblés. Par ailleurs, 60%, soit 18,000 enfants ont eu accès à des espaces communautaires pour la socialisation, le jeu et l'apprentissage entre autres. 10 structures communautaires de base (comités/groupes) dédiées aux questions de protection de l'enfance ont été créées.

La subvention du CERF a également permis d'identifier et assister 1 480 enfants non accompagnés et/ou séparés, y compris pour le regroupement familial. Enfin, 32% soit 500 enfants affectés par le stress durant leur déplacement ont reçu un soutien psychosocial adéquat.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 3.1	Soutien aux enfants en danger et/ou touchés par la crise humanitaire (formation aux compétences de la vie courante, soutien aux moyens de subsistance, sensibilisations/GBV/EEI/...)	ADKOUL APBE COOPI SAVE THE CHILDREN HCR
Activité 3.2	Création /redynamisation des comités de protection de l'enfance en vue de l'identification et du référencement des enfants vulnérables, afin d'assurer des mesures de protection spéciale.	ADKOUL APBE COOPI SAVE THE CHILDREN HCR
Activité 3.3	Identification et formation des familles d'accueil temporaires pour les ENA/ES et autres enfants à risque de protection y compris les enfants survivants de VBG	ADKOUL APBE COOPI SAVE THE CHILDREN HCR
Activité 3.4	Soutien psychosocial aux enfants qui ont subi le stress pendant leur fuite / déplacement	ADKOUL APBE COOPI SAVE THE CHILDREN HCR

**Résultat 4** La population vit dans des conditions d'assainissement et d'hygiène satisfaisantes

**Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?** Oui  Non

Secteur / cluster	Protection			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 4.1	WS.3 Nombre de structures EAH (WASH) (ex : latrines) construites, ou réhabilitées, offrant une intimité aux femmes et aux filles	942	550	Rapports des partenaires
Indicateur 4.2	WS.11 Nombre de personnes démontrant des pratiques d'hygiène sûres ayant reçu une promotion de l'hygiène et/ou une distribution d'articles/matériels d'hygiène.	5825	7 106	Rapports des partenaires
Indicateur 4.3	WS.12 Pourcentage de personnes utilisant des installations et des services pour soutenir la santé environnementale dans le cadre des programmes EAH (WASH) (ex : gestion et élimination des déchets solides, drainage, activités de lutte antivectorielle, etc.)	60	55	Rapports des partenaires
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>	Grâce à la subvention du CERF, 550 latrines ont été construites afin d'offrir une intimité aux femmes et aux filles. La cible atteinte est moindre que celle initialement prévue de 942, soit un gap de 392, à cause de l'inaccessibilité de certaines zones ciblées. Les activités de promotion d'hygiène sûres et/ou la distribution d'articles/matériel d'hygiène ont concerné 7,106 personnes. Cette cible a été atteinte grâce à des ajustements financiers qui ont permis la réaffectation des fonds destinés à la construction de 392 latrines non réalisées dans le souci de servir l'ensemble des cas vulnérables identifiés. Enfin, 55% des personnes ciblées et atteintes utilisent les installations et les services réalisés dans le cadre du projet pour soutenir la santé environnementale dans le cadre des programmes d'eau, d'hygiène et d'assainissement (EHA).			

**Résultat 5** Mise en place, amélioration et entretien des abris et des infrastructures, la et population dispose de produits de base et domestiques en quantité suffisante.

**Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?** Oui  Non

Secteur / cluster	Protection			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 5.1	SN.1b Nombre de kits abris distribués, en nature.	1,032	3,532	Rapports des partenaires
Indicateur 5.2	SN.1a Nombre de personnes bénéficiant d'une aide au logement, en nature.	7,224	2,189	Rapports des partenaires
Indicateur 5.3	SN.2b Nombre de kits AME distribués, en nature	932	1,711	Rapports des partenaires
Indicateur 5.4	SN.2a Nombre de personnes bénéficiant d'une aide AME, en nature.	15,000	15,000	Rapports des partenaires



<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>	Un total de 3,532 kits d'abris d'urgence en nature a été distribué. 2,189 personnes ont bénéficié d'une aide au logement en nature. Au total, 1 711 personnes ont reçu des kits AME et 15 000 autres personnes ont bénéficié d'une aide AME en nature. En plus, 40 maisons en banco ont été construites au village d'opportunité de Chadakori à Maradi. De façon globale, la valeur initiale de l'indicateur 5.1 a été dépassée de 2,500 alors que la valeur atteinte de l'indicateur 5.2 a été inférieure à la valeur initiale. La valeur initiale de l'indicateur 5.3 a dépassé la valeur initiale.
---	--

## 7. Programmation efficace

### a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)<sup>3</sup> :

Les résultats de l'approche d'évaluation participative du HCR basée sur l'âge, le genre et la diversité (AGDM) menée chaque année a permis de prendre en compte les besoins des bénéficiaires dans la mise en œuvre de ce projet et cela dans tous les domaines d'intervention. Ce processus assure la participation des bénéficiaires à toutes les étapes du cycle du programme du HCR : planification, conception et mise en œuvre. Les comités de protection mis en place participent à la définition des vulnérabilités et à l'identification des personnes ayant des besoins spécifiques (PBS), y compris les enfants, qui bénéficient des services.

### b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Dès le début de la mise en œuvre du projet, les bénéficiaires reçoivent des informations claires et exhaustives sur l'intervention proposée. Ils ont été consultés en permanence et réunis par le biais des groupes de discussion axés sur l'intégration de l'âge, du sexe et de la diversité et par l'intermédiaire de leurs représentants / comités respectifs. Des mécanismes de plainte sont en place par le HCR dans chaque région d'intervention, notamment à travers la ligne verte. Un numéro gratuit est communiqué et à travers lequel les plaintes de toute nature sont reçues et traitées de façon confidentielle. Cette ligne verte est gérée par un personnel dédié et permanent.

### c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Tout d'abord, le HCR dans sa politique de gestion des programmes, forme chaque année le personnel des partenaires de mise en œuvre et son personnel sur les questions de prévention d'exploitations et d'abus sexuel, et applique la tolérance Zéro. Des affiches ayant des informations sur le PSEA et les numéros à contacter, y compris celui de la ligne verte, sont disséminés dans chaque zone d'intervention. Des points focaux par bureau et par site d'intervention sont mis en place, y compris parmi les bénéficiaires. Ces derniers sont aussi formés et sensibilisés sur le fonctionnement des mécanismes de plaintes et de dénonciations en place.

### d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

47 % des personnes ayant reçu des réponses directes de protection sont des femmes et des filles. Les femmes chefs de ménages ont été priorisées lors de l'identification pour bénéficier des différentes distributions. Les femmes et les filles sinistrées ont reçu des documents individuels lors des audiences foraines pour le renouvellement des documents d'état civil. Les femmes vulnérables et les filles ont aussi été servies en premier lors de la distribution des kits pour les enfants.

### e. Personnes handicapées (PwD) :

Les personnes vivant avec handicap ont été priorisées lors de l'identification pour bénéficier de l'assistance notamment en termes d'abris et les différents services. Les besoins des enfants handicapés ont été pris en compte dans les espaces amis des enfants. Les dispositions

<sup>3</sup> Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

étayées dans les normes sphère ont été respectées lors des distributions et les audiences foraines pour le renouvellement des documents d'état civil.

#### **f. Protection :**

La centralité de la protection a primé dans la mise en œuvre du projet. Lors de l'identification des bénéficiaires, toutes les personnes qui nécessitaient une réponse de protection particulière ont reçu des réponses directes de la part des partenaires (appui psychosocial, identification pour la distribution des kits, orientation et référencement vers les autres partenaires/services pour la prise en compte de leurs besoins.)

#### **g. Éducation :**

Non-applicable

### **8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat**

#### **Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :**

<b>Prévu</b>	<b>Atteint</b>	<b>Nombre total de personnes recevant l'assistance</b>
Non	Non	0

### **9. Visibilité des activités financées par le CERF**

<b>Titre</b>	<b>Lien web / source</b>
<i>Twitter</i>	<a href="https://twitter.com/UNHCRNiger/status/1527697465624911873?s=20&amp;t=EivRwUkciXfBx9GirJoqgg">https://twitter.com/UNHCRNiger/status/1527697465624911873?s=20&amp;t=EivRwUkciXfBx9GirJoqgg</a>

### 3.3 Rapport du projet 21-RR-CEF-046

1. Information sur le projet			
Agence :	UNICEF	Pays :	Niger
Secteur / cluster :	Éducation	Code du projet :	21-RR-CEF-046
Titre du projet :	Appui à une réponse rapide d'urgence pour l'accès aux services d'éducation de qualité pour les enfants des populations déplacées, retournées et hôtes dans la région Diffa.		
Date de début :	20/10/2021	Date de fin :	19/04/2022
Révisions :	Extension sans cout	Redéploiement des fonds	Reprogrammation
Financement	<b>Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :</b>		<b>US\$12,240,170</b>
	<b>Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :</b>		<b>US\$ 6,465,242</b>
	<b>Montant reçu du CERF :</b>		<b>US\$ 451,000</b>
	<b>Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :</b>		<b>US\$ 386,305</b>
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 386,305
	Partenaires ONG internationale		US\$ 0
	Partenaires ONG nationale		US\$ 0
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

### 2. Résumé des résultats obtenus

La subvention UFE du CERF a permis à UNICEF et ses partenaires d'assurer la continuité éducative à 24,417 enfants du primaire dont 12,356 filles et 390 membres de la communauté éducative soit un total de 24,807 personnes atteintes dans 30 écoles primaires des départements de Bosso, Diffa et N'guigmi.

De manière spécifique le projet a contribué à l'amélioration de la qualité et de l'environnement d'apprentissage sûr et protecteur pour les enfants (filles et garçons) affectés par les déplacements et retours volontaires, y compris les handicapés, pour leur bien-être physique et psychosocial. Ainsi, d'octobre 2021 à avril 2022, la réponse de UNICEF a permis à :

- 24 417 enfants en âge scolaire (4-17 ans) dont 12 356 filles ont accès à une éducation inclusive de qualité dans un environnement sûr et protecteur. Grâce à la réhabilitation de 35 espaces temporaires d'apprentissages et 13 latrines à cabines séparées filles et garçons, équipé 45 classes temporaires en tableaux chevalets. 23 090 élèves (12 356 filles) en kits et manuels scolaires, réintégré 2 054 enfants à risque de décrochage scolaire à la suite du déplacement pendulaire des parents. 2 159 élèves (762 filles) identifiés de niveau faible en maths et français ont été renforcés à travers les cours de tutorat (éducation non formelle) dans les départements de Bosso, Diffa et Nguigmi couverte par le projet.
- Les enseignants et personnels de l'éducation dans les écoles ciblées ont les capacités renforcées pour fournir une éducation de qualité dans un environnement sûr et protecteur. 30 Directeurs Ecoles (0 femmes) et 150 enseignants, dont 44 femmes, ont été formés sur diverses thématiques, dont le soutien psychosocial, pédagogie didactique, les risques liés aux mines, la violence Basée sur le Genre, et Protection de l'Enfant. Dans le même temps, ces enseignants ont bénéficié de dotations en kits composées des deux guides (maths et français), cahiers de préparation et de stylos.

- Par ailleurs, 210 membres de 30 CGDES et AME sur l'hygiène en milieu scolaire et, à la subvention des plans de prévention et de réponse aux risques et catastrophes de 30 écoles (15 écoles à N'guigmi, 10 à Bosso et 5 écoles à Diffa)

Ce projet a en outre, permis de sensibiliser et de mobiliser 4,000 membres des communautés (famille, élus, chef coutumier et religieux) sur l'importance du retour et le maintien à l'école tout en contribuant à la création espaces vert dans 8 écoles, préparé des digues de protection dans 4 écoles à risque d'inondation, organisé des événements culturels et sportifs dans les zones de retour des personnes déplacées internes (IDPs).

### **3. Modifications**

Le projet a été mis en œuvre conformément au plan initial et au chronogramme sans déviation ou amendement. Ainsi, les objectifs assignés ont été atteints et ont permis d'opérer des changements positifs dans la continuité pédagogique des enfants en situation de crises liées à l'insécurité (déplacements pendulaires des populations).

#### 4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet \*

Secteur / cluster	Éducation									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	729	615	1,344
Retournés	0	0	1,255	1,245	2,500	0	0	1,049	912	1,961
Déplacés internes	0	0	6,040	5,960	12,000	0	0	4,149	3,661	7,810
Communautés d'accueil	150	210	4,690	4 310	9,360	0	0	6,429	6,873	13,302
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	210	180	0	0	390
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>210</b>	<b>11,985</b>	<b>11,515</b>	<b>23,860</b>	<b>210</b>	<b>180</b>	<b>12,356</b>	<b>12,061</b>	<b>24,807</b>
<b>Personnes handicapées (PwD) sur le total</b>										
	0	0	40	35	75	0	0	46	59	105

\* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

## 5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Les campagnes de sensibilisation / d'information et de mobilisation communautaire sur le « retour à l'école » ont été conduites dans toutes les zones de retour en collaboration avec les points focaux (Comités de Gestion Des Etablissements Scolaires – CGDES, COGES, SCOFI, HSS et Direction Régionale de l'Education Nationale – DREN) ainsi que les représentants du comité villageois pour la protection de l'enfant et les radios communautaires.

Au total, 3,660 personnes ont été touchées dont 1 710 hommes et 1 950 femmes ; réparties entre les communautés 1 950 autochtones (1 950 personnes dont 1 050 femmes), déplacés internes (960 personnes dont 510 femmes, réfugiés (300 personnes dont 150 femmes) et retournés (450 personnes dont 240 femmes. Ces campagnes de sensibilisation ont été conduites dans les départements de Bosso, Diffa et N'guigmi.

## 6. Cadre de résultats du projet CERF

**Objectif du projet** Améliorer la qualité et l'environnement d'apprentissage sûr et protecteur pour les enfants (filles et garçons) affectés par les déplacements et retours volontaires, y compris les handicapés, pour leur bien-être physique et psychosocial.

**Résultat 1** 23,500 enfants d'âge scolaire (4-17 ans) dont 11,985 filles ont accès à une éducation inclusive de qualité dans un environnement sûr et protecteur

**Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?** Oui  Non

Secteur / cluster	Éducation			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	# d'espaces et/ou de centres d'apprentissage temporaires créés et/ou réhabilités.	35	35	PV de réception
Indicateur 1.2	#de structures EAH (WASH) (ex : latrines) construites, ou réhabilitées, offrant une intimité aux femmes et aux filles	16	13	PV de réception
Indicateur 1.3	# d'enfants déscolarisés suite au déplacement identifiés et réintégrés	3,000	2 054 (762 filles)	Rapport de l'activité
Indicateur 1.4	Ed.1 Nombre d'enfants accédant à l'éducation formelle ou non formelle.	1,000	2,159	Rapport d'évaluation des acquis des apprenants
Indicateur 1.5	# d'élèves ayant reçu des kits scolaires	23,500	20,000	Plan de distribution
Indicateur 1.6	# d'élèves ayant reçu des manuels (Maths et Français)	23,500	23,090	Plan de distribution
Indicateur 1.7	# d'enseignants ayant reçu des guides de maitres (Maths et Français)	150	150	Plan de distribution
Indicateur 1.8	# de salles de classes dotées en tableaux à chevalets	45	45	Plan de distribution

<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>	<p>Indicateur 1.2 : Total 13 réparties en : 11 latrines réhabilitées et 2 construites. Il se dégage un gap de 3 latrines sur la cible de 16 sur la proposition. Ce gap est dû au coût élevé des réhabilitations suite aux 4 années d'abandon de ces infrastructures que les intempéries ont fortement dégradées</p> <p>Indicateur 1.3 : la mission d'identification n'a pu stabiliser que 2 054 sur une cible de 3,000 conséquences des mouvements secondaires de déplacements.</p> <p>Indicateur 1.4 : Le projet à l'évaluation de base line pour l'enrôlement dans la formation non formelle a constaté que 2 159 élèves sont dans le besoin. Ainsi donc en lieu et place de la cible initiale de 1,000, le projet a appuyé 2,159 avec ressources additionnelles puisées sur la ligne identification des enfants non épuisée par la mission d'identification...</p>
---	---

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Une évaluation des espaces temporaires d'apprentissage dans les écoles des villages des retournés ou des sites de déplacés récents sera l'opportunité d'identifier les gaps par écoles et de les combler par la réhabilitation en fonction de la pertinence de la réponse.	DREN : Direction Régionale de l'Education Nationale
Activité 1.2	Réhabiliter 35 espaces temporaires	DREN : Direction Régionale de l'Education Nationale
Activité 1.3	Mise en œuvre de concert avec les leaders de populations déplacées afin d'identifier les enfants scolarisés dans les villages de départ en vue de les orienter et de les intégrer dans les écoles selon les niveaux scolaires de chaque enfant.	DREN : Direction Régionale de l'Education Nationale
Activité 1.4	Mise en œuvre en lien avec les services de l'inspection et les comités de gestion des établissements identifieront, à la suite d'une évaluation de niveau en français et mathématiques, les élèves à incorporer dans le tutorat.	DREN : Direction Régionale de l'Education Nationale
Activité 1.5	Distribution des matériels scolaires aux 23,500 élèves (filles et garçons) dans les écoles ciblées en collaboration avec les inspections de l'enseignement primaire, les directions des écoles à travers les CGDES et enseignants.	DREN : Direction Régionale de l'Education Nationale
Activité 1.6	Distribution des guides du maître (français et mathématiques) aux 150 enseignants (femmes et hommes) dans les écoles ciblées en collaboration avec les inspections de l'enseignement primaire.	DREN : Direction Régionale de l'Education Nationale
Activité 1.7	# Dotation de 45 (35 réhabilitées et 10 autres) salles de classe en tableaux à chevalets	DREN : Direction Régionale de l'Education Nationale

**Résultat 2** Les enseignants et personnels de l'éducation dans les écoles ciblées ont les capacités renforcées pour fournir une éducation de qualité dans un environnement sûr et protecteur

**Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?** Oui  Non-  
x

**Secteur / cluster** Éducation

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	#de travailleurs humanitaires de première ligne (ex : le personnel des partenaires) qui ont reçu une courte formation de recyclage pour soutenir la mise en œuvre du programme. (Enseignants formés en pédagogie didactique)	150	150 (44 femmes)	Rapport de formation
Indicateur 2.2	#de travailleurs humanitaires de première ligne (ex : le personnel des partenaires) qui ont reçu une courte formation de recyclage pour soutenir la mise en œuvre du programme. (Directeurs et conseillers pédagogiques formés sur les risques de mine)	33	35 (30 Directeurs et 5 Conseillers pédagogiques)	Rapport de formation
Indicateur 2.3	#de travailleurs humanitaires de première ligne (ex : le personnel des partenaires) qui ont reçu une courte formation de recyclage pour soutenir la mise en œuvre du programme. (Enseignants dont les capacités sont renforcées sur les risques de mine)	120	120 (42 femmes)	Rapport de formation
Indicateur 2.4	#de travailleurs humanitaires de première ligne (ex : le personnel des partenaires) qui ont reçu une courte formation de recyclage pour soutenir la mise en œuvre du programme. (Enseignants dont les capacités sont renforcées sur les questions de protection de l'enfant, prévention de la violence basée sur le genre)	150	150 (44 femmes)	Rapport de formation
Indicateur 2.5	#de travailleurs humanitaires de première ligne (ex : le personnel des partenaires) qui ont reçu une courte formation de recyclage pour soutenir la mise en œuvre du programme. (Enseignants formés en appui psychosocial)	150	150(44 femmes)	Rapport de formation
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>	Au niveau de l'indicateur 2.2, et tenant compte de la configuration du terrain suite à la réorganisation des Ministères 2 conseillers			



	pédagogiques supplémentaires ont été formés afin de faciliter le suivi de proximité. Ceci justifie la variation du résultat de 3 à 5. Un aménagement interne de la ligne du budget a permis de couvrir les frais additionnels à la prise en charge des 2 conseillers pédagogiques supplémentaires.
--	--

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Formation de 150 enseignants et directeurs d'écoles sur la pédagogie et didactique de remédiation en français et mathématique pour être à même d'aider les élèves dans leur apprentissage au regard du contexte de déplacement et du déficit d'apprentissage	DREN : Direction Régionale de l'Éducation Nationale
Activité 2.2	Renforcement de la capacité de 30 directeurs et 3 conseillers pédagogiques formés sur les risques de mine.	DREN : Direction Régionale de l'Éducation Nationale
Activité 2.3	Formation des 120 enseignants des écoles cibles sur les risques de mine par les directeurs et Conseillers pédagogiques initialement formés	DREN : Direction Régionale de l'Éducation Nationale
Activité 2.4	Formation de 150 enseignants et directeurs des écoles cibles sur les questions de protection de l'enfant, la prévention de la violence basée sur le genre.	DREN : Direction Régionale de l'Éducation Nationale
Activité 2.5	Formation de 150 enseignants et directeurs des écoles en appui psychosocial	DREN : Direction Régionale de l'Éducation Nationale

**Résultat 3** Les membres des communautés et les écoles ont les capacités renforcées pour protéger les enfants dans les écoles ciblées.

**Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?** Oui  Non

Secteur / cluster	Éducation			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	# de campagne de sensibilisation sur l'importance de la scolarisation et le retour à l'école conduite par les CGDES	1	1	Rapport de l'activité
Indicateur 3.2	# de travailleurs humanitaires de première ligne (ex : le personnel des partenaires) qui ont reçu une courte formation de recyclage pour soutenir la mise en œuvre du programme. (Membres de CGDES et AME formés sur les risques de mine)	210	210	Rapport de formation
Indicateur 3.3	# de campagne de sensibilisation sur les risques de mine conduite par les CGDES et les comités locaux de protection	1	1	Rapport de l'activité

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		RAS
Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 3.1	Mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation, sur les 30 sites de mise en œuvre, sur l'importance de la scolarisation.	DREN : Direction Régionale de l'Education Nationale
Activité 3.2	Formation des 210 membres de CGDES et Association des Mères Educatrices et comité villageois de protection sur les risques de mine.	DREN : Direction Régionale de l'Education Nationale
Activité 3.3	Mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation, sur les 30 sites de mise en œuvre, sur les risques de mines conduite par les CGDES et les comités locaux de protection.	DREN : Direction Régionale de l'Education Nationale

## 7. Programmation efficace

### a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)<sup>4</sup> :

Suite à la décision du gouvernement de Niger concernant le retour des PDI de Diffa dans leur zone d'origine, la Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) a réalisé des évaluations des besoins éducatifs sur terrain avec l'implication accrue des structures communautaires d'appui à l'école (CGDES, AME, APE, CH), les autorités administratives, les leaders communautaires, les chefs coutumiers et religieux, les femmes, les enfants, les groupes vulnérables et marginalisés. Cette évaluation a permis à la DREN, de s'approprier le projet et d'acquiescer l'adhésion des populations. Lors de la mise en œuvre et le suivi du projet, toutes les couches ont bénéficié des séances de sensibilisation et de mobilisation communautaire sur le retour à l'école. Les membres des CGDES/AME/APE ont aussi été formés sur des thématiques diverses dont la gestion de l'école tout en participant à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des plans de préparations et réponses aux risques et catastrophes dans les écoles.

### b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Un mécanisme informel de retour d'information et de plainte été mis en place. Il fonctionnait à travers les informations reçues et traitées des réunions du GTE surtout autour de la mise en œuvre des plans de préparations et réponses aux risques et catastrophes dans les écoles. Ce cadre a permis d'échanger sur les points positifs et les points à améliorer.

### c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Conformément au code de conduite et aux normes opérationnelles ainsi que de sa politique de prévention contre la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA), L'UNICEF à travers le bureau de zone de Diffa a continué de promouvoir la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) dans ce partenariat avec la DREN de Diffa. C'est ainsi que des séances de sensibilisation sur le PSEA ont été dispensées aux agents de la DREN.

### d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Le financement CERF a permis de toucher environ 51% de femmes et filles, grâce à l'implication et la formation des comités villageois de protection de l'enfant et les CGDES, majoritairement femmes, sur les thématiques des VBG, la gestion de l'hygiène menstruelle et le partage de travaux domestiques entre filles et garçons ont été abordés.

### e. Personnes handicapées (PwD) :

<sup>4</sup> Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

Dans la mise en œuvre du projet, 105 enfants dont 55 filles vivants avec handicap ont été identifiés et accompagnés. Ces enfants ont été associés à toutes les activités concernant la vie de l'école. Spécifiquement, ils ont participé aux activités socio-culturelles qui ont été organisés au sein de leur école et dans le cadre inter scolaire.

La réhabilitation et/ou la construction des ouvrages scolaires a tenu compte des personnes handicapées notamment avec l'installation des rampes d'accès.

#### f. Protection :

Le projet étant mis en œuvre dans une zone où la thématique de l'éducation est porteuse de risque (éducation occidentale cible des groupes armés de Boko Haram) le principe de « do not harm » a été mis en avant dans chaque activité engageant les bénéficiaires. Une synergie d'action avec les comités villageois de protection a permis d'utiliser le mécanisme déjà existant et dont les canaux sont connus des populations pour recueillir toute plainte ou appréhension des bénéficiaires sur tout potentiel danger. Une série de formation et de sensibilisation sur le risque de mines dans l'environnement scolaire a été dispensée aux inspecteurs de l'éducation, des enseignants, des élèves et les communautés à travers la formation des 210 membres des CGDES qui ont eu la charge de la continuité de la sensibilisation par les pairs. Pour la protection contre l'inondation, 4 écoles ont bénéficié avec la participation de la communauté à la construction des diguettes de protection. Dans le cadre de la protection de l'environnement, des espaces verts ont été créés dans 8 écoles.

#### g. Éducation :

Le projet est articulé fondamentalement sur les aspects de l'éducation notamment l'accès et la continuité de l'éducation qualité dans un environnement sûr et protecteur pour les enfants à travers la construction/réhabilitation/équipements des espaces d'apprentissage (écoles) et des latrines séparées (F/G), la dotation en matériel d'apprentissage (fourniture, outil et manuel scolaire), le renforcement de capacité des enseignants en soutien psychosocial, en pédagogie didactique, protection de l'enfant, le renforcement de capacité des CGDES/AME/APE et autres membres de la communauté sur la prévention et la réponse aux risque et catastrophes.

### 8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

#### Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Non	Non	0

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, ce programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

La réponse de UNICEF dans le cadre de ce projet l'évaluation des besoins ne permettait pas la mise en œuvre d'une réponse cash, car les fournitures et équipements n'étaient pas disponibles en quantité suffisante sur les marchés de la région. Cela aurait contribué à déséquilibrer les marchés en créant de la spéculation.

### 9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
<a href="#">Accès à l'éducation</a>	<a href="#">EDUCATION.mp4</a>
<a href="#">Sensibilisation sur le risque des mines</a>	<a href="#">MINE.mp4</a>

### 3.4 Rapport du projet 21-RR-WHO-033

1. Information sur le projet			
Agence :	WHO	Pays :	Niger
Secteur / cluster :	Santé	Code du projet :	21-RR-WHO-033
Titre du projet :	Assistance sanitaire aux populations déplacées et autochtones dans 9 districts sanitaires de Diffa et Tillabéry		
Date de début :	26/10/2021	Date de fin :	25/07/2022
Révisions :	Extension sans cout <input checked="" type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :		US\$ 3 600 000
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :		US\$ 1 500 000
	Montant reçu du CERF :		US\$ 758 501
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :		US\$ 0
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 0
	Partenaires ONG internationale		US\$ 0
	Partenaires ONG nationale		US\$ 0
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

### 2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à ce financement CERF réponse rapide aux mouvements de populations dans 9 districts sanitaires de 2 régions de Tillabéry et Diffa au Niger, l'OMS et le ministère de la Santé publique, de la Population et des Affaires Sociales ont pu améliorer l'accès aux soins et services de prise en charge des cas à travers l'organisation de cliniques mobiles et dans les structures fixes (CSI et Hôpitaux) de 40,326 personnes atteintes sur les 40,823 attendues soit 98.8% par rapport aux prévisions initiales. Ces bénéficiaires atteints sont répartis comme suit : 7,436 femmes, 6,114 hommes, 14,752 filles et 12,022 garçons. L'OMS a pu fournir à l'assistance notamment à travers le renforcement en ressources humaines avec la mise à disposition de 4 experts de l'OMS pour appuyer ce projet et 5 experts du Ministère de la santé appuyés par l'OMS et 307 kits de médicaments et consommables. 90 prestataires et 900 relais communautaires ont bénéficié de la formation et recyclage en surveillance intégrée et riposte de maladies ainsi que 18 sage-femmes pour améliorer la santé du couple mère-enfant.

### 3. Modifications

Le contexte initial n'a pas changé de manière profonde en dehors de nouveaux besoins générés par les mouvements de populations récentes dans les mêmes zones d'intervention. Cependant, le retard dans l'acquisition des médicaments, consommables et intrants pour la mise en œuvre des activités n'a pas permis de terminer le projet dans le délai imparti. Une extension sans coût de 3 mois a été accordée. Ce changement n'a pas impacté sur le budget et la totalité de frais a été engagée.

#### 4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet \*

Secteur / cluster	Santé									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	5,663	5,441	12,034	11,562	34,700	6,236	5,302	12,350	10,022	33,910
Communautés d'accueil	999	960	2,124	2,040	6,123	1,202	812	2,402	2,000	6,416
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>6,662</b>	<b>6,401</b>	<b>14,158</b>	<b>13,602</b>	<b>40,823</b>	<b>7,438</b>	<b>6,114</b>	<b>14,752</b>	<b>12,022</b>	<b>40,326</b>
<b>Personnes handicapées (PwD) sur le total</b>										
	280	269	595	571	1,715	312	257	620	505	1,694

\* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

## 5. Personnes indirectement ciblées par le projet

L'ensemble de la population hôte vivant dans les 9 districts sanitaires ciblés dans les régions de Tillabéri et Diffa ont été de bénéficiaires indirects de ce projet pour la participation aux séances de sensibilisation au niveau de structures de santé de ces neuf (9) districts sanitaires et à travers les équipes mobiles. La formation des 900 relais communautaires, 90 agents de santé sur la prise en charge en situation d'urgence, la surveillance intégrée de maladies et riposte, le recyclage de 18 sage-femmes ainsi que les 4 experts de l'OMS et 5 experts du Ministère de la santé qui ont appuyé ce projet. Il faut noter que 90 prestataires et 900 relais communautaires sont formés/recyclés en surveillance intégrée et riposte de maladies.

## 6. Cadre de résultats du projet CERF

<b>Objectif du projet</b>	Offrir les soins de santé d'urgence primaires et de référence aux populations affectées (déplacés internes et population hôte) par la crise dans 09 districts sanitaires de 2 régions			
<b>Résultat 1</b>	L'accès aux soins d'urgence est assuré à travers les structures de santé et les cliniques mobiles			
<b>Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
<b>Secteur / cluster</b>	Santé			
<b>Indicateurs</b>	<b>Description</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Valeur atteinte</b>	<b>Source de vérification</b>
Indicateur 1.1	H.8 Nombre de consultations de soins de santé primaires fournies (enfants, hommes, femmes, femmes enceinte allaitantes, filles et garçons)	20,412	22,635	DIHS2
Indicateur 1.2	RH.1 Nombre de naissances vivantes assistées par un personnel de santé qualifié.	8,165	8,322	DIHS2
Indicateur 1.3	Nombre enfants de moins d'un vacciné en Penta 3 en PEV de routine (90% de couverture)	3,674	3,626	DVD-MT
Indicateur 1.4	Nombre d'urgences référées (obstétricales et enfants de moins de 5 ans) référées au CSME ou Hôpitaux de District	1,020	1,134	DIHS2
Indicateur 1.5	H.1b Nombre de personnes couvertes par les kits sanitaires d'urgence. (IEHK)	40,825	40,326	DIHS2, DVD-MT
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>	Le résultat a été atteint ainsi que tous les 5 indicateurs			
<b>Activités</b>	<b>Description</b>	<b>Mise en œuvre par</b>		
Activité 1.1	Assurer l'offre de soins gratuits aux populations affectées	MSP/P/AS		
Activité 1.2	Organiser les cliniques mobiles pour les populations d'accès difficile	MSP/P/AS		
Activité 1.3	Assurer les accouchements assistés par un personnel qualifié	MSP/P/AS		
Activité 1.4	Organiser les séances de vaccination en stratégies avancées et mobiles	MSP/P/AS		
Activité 1.5	Organiser les références-évacuations des urgences médico-obstétricales pour les femmes enceintes et enfants de moins de 5 ans	MSP/P/AS		

**Résultat 2** Les kits médicaux d'urgence, équipements et consommables sont rendus disponibles dans les structures de santé

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui  Non

Secteur / cluster	Santé			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	Nombre de jours de rupture de stocks en médicaments essentiels dans les CSI/Cliniques mobiles	< à 5 jours par mois	7	DIHS2
Indicateur 2.2	Nombre de districts sanitaires approvisionnés régulièrement en médicaments	09	09	DIHS2
Indicateur 2.3	H.2 Nombre de personnes bénéficiant d'interventions chirurgicales pour traumatisme. (10% parmi les 5% représentés par les urgences médico-chirurgicales)	102	137	DIHS2
Indicateur 2.4	H.1a Nombre de kits sanitaires d'urgence livrés aux établissements de santé. (IEHK)	307	307	DIHS2

**Explication du résultat et de la variation de l'indicateur** Le résultat a été atteint à plus de 75% en dehors de la rupture en stock de médicaments

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Acquérir les médicaments, équipements et consommables médicaux à travers les commandes en international pour la prise en charge de patients	OMS
Activité 2.2	Approvisionner les 09 districts sanitaires ciblés en médicaments	MSP/P/AS et OMS
Activité 2.3	Assurer le suivi de consommation de médicaments dans les districts sanitaires	MSP/P/AS et OMS
Activité 2.4	Assurer le rapportage trimestriel des activités y compris l'utilisation des médicaments	MSP/P/AS et OMS
Activité 2.5	Participer au coût de location de l'entrepôt des médicaments	OMS

**Résultat 3** La préparation et la réponse aux risques des épidémies sont renforcées

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui  Non

Secteur / cluster	Santé			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	Nombre de prestataires formés sur le système d'alerte précoce (10 par DS/9 DS)	90	90	Rapports de formation
Indicateur 3.2	Proportion d'investigation rapide et confirmation des épidémies réalisées(5 investigations/DS/9DS soit 45 investigations)	100%	100%	Rapports d'investigation
Indicateur 3.3	Promptitude de rapport sur les maladies à déclaration obligatoire(205 sur 216 rapports)	> 95%	99%	MDO/DSRE

<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>		Le résultat a été atteint ainsi que tous les 3 indicateurs
<b>Activités</b>	<b>Description</b>	<b>Mise en œuvre par</b>
Activité 3.1	Renforcer les capacités de 90 prestataires hommes et femmes sur la surveillance épidémiologique et riposte	MSP/P/AS et OMS
Activité 3.2	Sensibiliser la population affectée sur les risques de survenue des épidémies	MSP/P/AS
Activité 3.3	Organiser les investigations rapides pour confirmation des épidémies dans les 9 Districts sanitaires	MSP/P/AS et OMS

**Résultat 4** La coordination des interventions sanitaires d'urgence est renforcée à différents niveaux

**Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?** Oui  Non

<b>Secteur / cluster</b>	Santé			
<b>Indicateurs</b>	<b>Description</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Valeur atteinte</b>	<b>Source de vérification</b>
Indicateur 4.1	Nombre de réunions de coordination (2 nationales, 3 régionales et 54 pour les 9 districts à raison d'une réunion par mois)	59	55	Rapports de réunion
Indicateur 4.2	Proportion de de supervision réalisées	80 %	90%	Rapports de supervision, investigation
Indicateur 4.3	CC.1 Nombre de travailleurs humanitaires de première ligne (ex : le personnel des partenaires) qui ont reçu une courte formation de recyclage pour soutenir la mise en œuvre du programme. (Relais communautaires formés/recyclés (5RC/AS/20 AS/DS/9DS)	900	900	Rapports de recyclage
Indicateur 4.4	CC.1 Nombre de travailleurs humanitaires de première ligne (ex : le personnel des partenaires) qui ont reçu une courte formation de recyclage pour soutenir la mise en œuvre du programme. (Prestataires formés/recyclés(10/DS/9DS)	90	90	Rapports de recyclage
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>		Résultat a été atteint et les 4 indicateurs sauf 1 réunion du niveau national et les 3 régionales.		

## 7. Programmation efficace

### a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)<sup>5</sup> :

La redevabilité vis-à-vis de personnes affectées a été pris en compte depuis l'identification des besoins à travers les échanges avec les bénéficiaires, la présentation de grandes lignes du projet au Ministère de la Santé publique, de la population et des affaires sociales et aux leaders communautaires, le choix de relais communautaires, le renforcement des capacités de relais communautaires et leaders

<sup>5</sup> Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).



communautaires, l'implication et la participation des autorités sanitaires et de bénéficiaires dans toutes les étapes depuis la planification, la mise en œuvre et l'évaluation du projet.

#### **b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :**

Les mécanismes de retour d'information et de plaintes à travers les boîtes de suggestion et le numéro vert ont été utilisés pour recueillir des informations et de plaintes ainsi que les perceptions de différents groupes vulnérables.

#### **c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :**

La formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est obligatoire pour tout agent de l'OMS y compris les fournisseurs de services et partenaires qui mettent en œuvre les activités financées par l'OMS. Tous les agents du MSP/P/AS impliqués dans ce projet ont reçu cette formation. Ils sont tous conscients (agents OMS et MSP/P/AS) savent que la sanction « tolérance zéro » est prévue à toute personne impliquée dans l'exploitation et abus sexuels vis-à-vis de bénéficiaires de projets financés par l'OMS.

#### **d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :**

La promotion du genre a été prise en compte en donnant l'accès égal aux soins de santé aux hommes et aux femmes, filles et garçons de différents âges, adolescents et personnes de 3e âge. Les femmes ont été impliquées aux réunions de coordination de la réponse aux mouvements de population dans les différentes régions et parmi les relais communautaires, les femmes ont été recrutées aussi. La participation des leaders féminins des associations féminines locales au niveau décisionnel de la réponse a renforcé leur autonomisation.

#### **e. Personnes handicapées (PwD) :**

Le besoin spécifique de personnes vivant avec handicap était pris en compte pour améliorer leur accès aux soins dans les centres de de santé et les cliniques mobiles.

#### **f. Protection :**

La centralité de la protection a été prise en compte. Tout au long de la mise en œuvre de ce projet, le principe de Ne Pas Nuire et de toujours prioriser la sûreté et la dignité, l'accès effectif à l'assistance sanitaire, la redevabilité et la participation de la communauté pour leur autonomisation ont été respectés.

#### **g. Éducation :**

N/A

### **8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat**

#### **Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :**

<b>Prévu</b>	<b>Atteint</b>	<b>Nombre total de personnes recevant l'assistance</b>
Non	Non	N/A

Les soins au niveau du centre de traitement et unité de traitement de choléra sont gratuits sur instruction du Gouvernement.

### **9. Visibilité des activités financées par le CERF**

<b>Titre</b>	<b>Lien web / source</b>
Rien à signaler	

## ANNEXE: FINANCEMENTS DU CERF TRANSFERES AUX PARTENAIRES DE MISE EN OEUVRE

CERF Project Code	Cluster/Sector	Agency	Implementing Partner Name		Sub-grant made under pre-existing partnership agreement	Partner Type	Total CERF Funds Transferred to Partner US\$	Date of First Payment to Implementing Partner	Start Date of CERF Funded Activities By Implementing Partner*
			Extended Name	Acronym					
21-RR-HCR-025	Protection	UNHCR	Commission Nationale d'Eligibilité	CNE	Yes	GOV	\$4,000	27-Dec-21	3-Jan-22
21-RR-HCR-025	Protection	UNHCR	ADKOUL	ADKOUL	Yes	NNGO	\$48,700	27-Dec-21	3-Jan-22
21-RR-HCR-025	Protection	UNHCR	Action Pour le Bien Etre	APBE	Yes	NNGO	\$563,583	27-Dec-21	3-Jan-22
21-RR-HCR-025	Protection	UNHCR	Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la prévention de Crime	ANTD	Yes	NNGO	\$9,000	27-Dec-21	3-Jan-22
21-RR-HCR-025	Protection	UNHCR	Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement	CIAUD	Yes	INGO	\$162,275	27-Dec-21	3-Jan-22
21-RR-HCR-025	Protection	UNHCR	COOPI	COOPI	Yes	INGO	\$95,000	27-Dec-21	3-Jan-22
21-RR-HCR-025	Protection	UNHCR	Danish Refugee Council	DRC	Yes	INGO	\$57,121	27-Dec-21	3-Jan-22
21-RR-HCR-025	Protection	UNHCR	Save The Children	SCI	Yes	INGO	\$28,840	27-Dec-21	3-Jan-22
21-RR-HCR-025	Protection	UNHCR	Au Secour des Oubliés	SDO	Yes	NNGO	\$88,963	27-Dec-21	3-Jan-22
21-RR-HCR-025	Protection	UNHCR	Search For Common Ground	SFCG	Yes	INGO	\$79,230	27-Dec-21	3-Jan-22
21-RR-HCR-025	Protection	UNHCR	World Vision	WVI	Yes	INGO	\$52,762	27-Dec-21	3-Jan-22
21-RR-IOM-028	Shelter & NFI	IOM	Developpement Equite Durabilité et Innovation	DEDI	Yes	INGO	\$12,800	25-Nov-21	19-Nov-21
21-RR-IOM-028	Shelter & NFI	IOM	Action Humanitaire Developpement Durable	AHDD	Yes	NNGO	\$64,000	25-Nov-21	19-Nov-21
21-RR-IOM-028	Shelter & NFI	IOM	Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la prévention de Crime	ANTD	Yes	NNGO	\$51,200	25-Nov-21	19-Nov-21
21-RR-CEF-046	Education	UNICEF	Direction Régionale de l'Education Nationale	DREN Diffa	Yes	GOV	\$386,305	16-Dec-21	25-Dec-21